Compte-rendu comité de Pilotage élargi du Pays de Maurienne – 03/02/2016

Compte-rendu Comité de Pilotage CDDRA / CTS du Pays de Maurienne Point d'étape Schéma de Services 3 février 2016

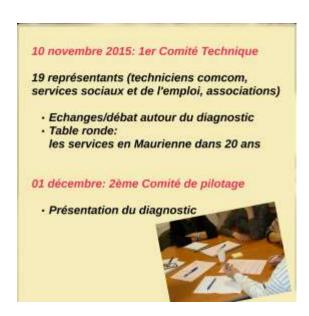
<u>Présents</u>: M. DURBET (Président du SPM), M. RAFFIN (Vice-Président du SPM), Mme HARS (Vice-Présidente Conseil Départemental, référente du CTS Maurienne)M. THEVENET (Conseiller départemental 73), M. REMY (Président du Conseil Local de Développement), M. BERNARD (Président de la CCMG), Mme MENAGE (DPT – Service CDDRA), M. DEVOS (Association ADRETS), Mme DURU-BASCHENIS, DARVES, RAUX (Syndicat du Pays de Maurienne).

<u>Excusés</u>: MM. ARNOUX, PROVOST (Vice-Présidents du SPM), Mme BONNIVARD (Conseillère régionale), Mme CHEVALLIER (Conseillère départementale), M. LARUAZ (CD73, SDLE)

Schéma de Services : Validation de l'armature du programme opérationnel

M. Durbet précise qu'il s'agit d'une réunion de suivi d'une action spécifique des contrats territoriaux du Pays de Maurienne et non un comité de pilotage de validation de dossiers de demande de subvention. Pour se faire, nous sommes en attente de la désignation officielle des élus régionaux référents de notre territoire. Hélène Ménagé n'a pas connaissance à ce jour du calendrier des désignations.

Christine Duru-Baschenis, chargée de mission Services au Syndicat du Pays de Maurienne, revient sur le calendrier et les dernières étapes d'élaboration du Schéma de Services.





28 Janvier 2016: 2ème Comité Technique

21 représentants (techniciens comcom, services sociaux et de l'emploi, associations)

- · Valider et préciser l'armature du Schéma
- · Mettre en réseau les professionnels

3 février: 3ème Comité de pilotage

- Présentation des axes et objectifs (amendement/validation)
- Perspectives 2016

février - mars - avril

- · Elaboration du programme d'action pluriannuel
- · Visites/échanges d'expériences
- · Lien avec les projets des territoires
- Articulation avec le Schéma Départemental, le projet européen Intesi
- · Rencontres territoires de l'UNADEL
- Santé: accompagnement de la démarche (élus, professionnels) des comcom coeur Maurienne, Arvan et 4C
- .

Schéma Départemental:

Mme Hars précise que le Schéma Départemental des Services, copiloté avec l'Etat, est une obligation énoncée par la loi NOTRe. A ce jour, le Président du Département de la Savoie a envoyé un courrier au Préfet pour évoquer la disposition du Département à réaliser ce document. Mme Hars sera l'élue référente sur cette question pour le Département et M. Laruaz, le référent technique.

Actuellement, seul le Département de l'Aude a adopté son Schéma. Il n'y a donc rien d'établi en terme de méthodologie et de contenu. Chaque Département devra évaluer le champs des services à étudier et la méthodologie appropriée à conduire.

Projet Intesi:

Nouvelle phase d'un projet européen précédent nommé ACCESS (2008-2011), INTESI (INtegrated TErritorial strategies for Services of general Interest) vise à développer – en s'appuyant sur les leçons apprises – une approche territorialisée et intégrée à l'échelle locale des services au public. Plus précisément, il s'agit pour l'ADRETS (partenaire français, avec la Région AURA) de travailler à une échelle géographique qui correspond à la réalité des territoires de projet déjà accompagnés par les politiques de développement local (en France : **Pays de Maurienne**, Pays Asses Var Vaire Verdon). Et ce afin d'éviter les approches sectorielles / thématiques, cloisonnées et verticales des autorités planificatrices ou des opérateurs de service, sources de solutions « en vase clôt » sans synergies ni optimisation des dépenses publiques, et répondant de manière inadéquate aux besoins des populations.

Rencontre UNADEL:

La Maurienne a été contactée par l'UNADEL (Union Nationale des Acteurs et structures du Développement Local) pour organiser sur notre territoire une rencontre autour des Schémas d'amélioration de l'accessibilité des services aux publics. A partir de l'exemple du Schéma du Pays de Maurienne, il s'agira d'interroger l'articulation entre les différents acteurs, la place et le rôle du diagnostic participatif dans la construction d'une vision partagée ainsi que les modalités d'une mise en œuvre rassemblants élus, habitants et techniciens.

Cette rencontre aura lieu à la fin du mois d'avril.

Vous trouverez ci-dessous l'armature du Schéma de Services présentée en comité de pilotage.

Les axes et objectifs présentés répondent aux enjeux identifiés : cohésion sociale, équité territoriale, attractivité du territoire. Ils recouvrent l'ensemble des thématiques traitées dans le diagnostic.

Cette trame englobe donc à la fois les actions à mettre en oeuvre (par les différents acteurs locaux dont les collectivités) et les actions déjà existantes à renforcer/développer ou à faire connaître.

AXE 1: Améliorer l'accès aux services pour tous les habitants

Résultats attendus :

Meilleure équité territoriale, lutter contre l'isolement social et géographique, renforcer l'attractivité du territoire

Objectif 1.1: Améliorer la proximité et la qualité des services

- 1.1.1 Renforcer la présence physique et la mutualisation des services publics sociaux et de l'emploi Piste projet : maisons de services au public (MSAP) : création, consolidation de l'existant, mise en réseau
- 1.1.2 Assurer l'accompagnement des usagers dans les démarches administratives en ligne
- 1.1.3 Favoriser le développement de modes de garde petite enfance adaptés aux contraintes locales (saisonnalité/ruralité)
 - Pistes projets: maisons d'assistantes maternelles, crèches associatives, garde à domicile
- 1.1.4 Renforcer les services de soutien aux parents et de prévention auprès des jeunes Pistes projets : renforcer les lieux accueil enfant-parent (LAEP), Etendre périmètre intervention Sauvegarde de l'Enfance à la CCPM

<u>Remarques Copil</u>: importance de la dimension humaine, de la création de MSAP (quelle échelle territoriale, quel portage). Gardes d'enfants: problématique très spécifique à chaque territoire, nécessité de nouveaux modes d'organisation/acteurs (associations...)

Objectif 1.2: Répondre aux contraintes temporelles et de saisonnalité du territoire

- 1.2.1 Optimiser l'accueil et le suivi des saisonniers (santé, logement, emploi, garde d'enfants,...) au sein des structures de proximité
 - Pistes projets: mutualiser avec les MSAP, redéfinir les Relais Saisons
- 1.2.2 Favoriser le maintien des services en montagne en toutes saisons
- 1.2.3 Pistes projets: adaptation des horaires, bus des services, plateforme collaborative
- 1.2.4 Engager une réflexion visant à l'émergence d'une politique des temps

<u>Remarques Copil</u>: prise en compte des rythmes de vie, des amplitudes horaires dans l'accès aux services. Cette question est difficile à traiter car impacte assez peu de personnes.

Objectif 1.3: Favoriser le premier contact des publics fragiles et leurs relations avec les services

1.3.1 Renforcer l'accompagnement et faciliter l'autonomie des personnes dans leurs démarches (lien avec axe 3)

Pistes projets : former des accompagnateurs/médiateurs de proximité, médiation TIC, développer des points écoute personnes âgées, renforcer les actions de lutte contre l'illettrisme

1.3.2 Améliorer la prise en compte du handicap par les services

Objectif 1.4: Développer le numérique

1.4.1 Lutter contre la fracture numérique

Pistes projets : évolution des missions des Espaces Publics Numériques (EPN), former des facilitateurs

- 1.4.2 Améliorer la couverture haut débit
- 1.4.3 Développer l'offre publique et encourager les usages innovants du numérique à travers des lieux équipés

Pistes projets : développer les partenariats/articulations avec les opérateurs locaux

<u>Remarques Copil</u> : Quelle articulation avec le Plan Départemental du Numérique ? Faut-il attendre le déploiement de ce Plan ?

AXE 2 : Développer les pratiques innovantes, collaboratives et participatives, la mise en réseau

Résultats attendus :

Renforcement du lien social et de l'engagement citoyen, développement des partenariats / échanges de pratiques à l'échelle vallée et avec l'extérieur, meilleure efficacité des services, réduction des coûts, être en capacité de s'adapter à l'évolution des besoins/attentes de la population

Objectif 2.1: Favoriser la mobilité durable du public et des services

- 2.1.1 Encourager et développer l'itinérance des services
 - Pistes projets: bus des services
- 2.1.2 Diversifier les modes de transport durable, en cohérence avec la présence des services Pistes projets : développer les transports collectifs, ouvrir les transports scolaires au public, développer Rézo pouce , le co-voiturage et l'auto-partage
- 2.1.3 Favoriser le changement de comportement du grand public
 - Pistes projets : créer des ambassadeurs de la mobilité

Objectif 2.2: Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé

- 2.2.1 Développer de nouveaux modes d'organisation des soins de premier recours Pistes projets : maisons/pôles de santé, diversification de l'offre de soins (médecines douces...)
- 2.2.2 Répondre aux nouveaux besoins de services à domicile liés au vieillissement de la population Pistes projets : revaloriser les emplois par la formation, la mutualisation et la diversification des missions, élargir l'offre de services de proximité, rapprochement des opérateurs, mutualisation des moyens, aider au maintien à domicile (logements adaptés personne à mobilité réduite : PMR)
- 2.2.3 Engager une réflexion visant à l'émergence d'une stratégie territoriale de santé

 Pistes projets : un collectif santé et territoire ouvert aux élus, professionnels et habitants

<u>Remarques Copil</u>: Disparition du PACT a un impact fort dans l'accès aux droits (difficile d'obtenir les informations et donc les aides financières). Tenir compte des réseaux/comités déjà existants (ARS,...)

Objectif 2.3: Rendre le territoire plus attractif pour les jeunes

- 2.3.1 Développer et promouvoir une offre de loisirs et culturelle adaptée

 Pistes projets : développer la formation à distance, salles des jeunes ou lieux privés aménagés
 animés par un adulte référent
- 2.3.2 Favoriser l'engagement des jeunes dans la vie locale

 Pistes projets : **Assemblée libre des Jeunes Savoie 2016**, intégrer les jeunes aux instances décisionnelles des structures qui les concernent (MLJ,...)
- 2.3.3 Renforcer l'accompagnement dans l'accès aux droits

 Pistes projets : coordination des services (croisement des réseaux)

Remarques Copil: Tenir compte des schémas départementaux

Objectif 2.4: Tendre vers une économie du partage organisée et reconnue

2.4.1 Soutenir les initiatives locales intégrant la participation des habitants *Pistes projets : tiers lieux*

thématiques, échanges de pratiques)

- 2.4.2 Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle

 Pistes projets : des lieux publics aménagés/aires de jeux/lieux de rencontre, valoriser le bénévolat et l'engagement citoyen
- 2.4.3 Assurer une meilleure cohérence des services en encourageant le travail en réseau des professionnels
 Pistes projets : création et animation d'un réseau, un comité à l'échelle vallée (rencontres

AXE 3 : Optimiser la circulation et l'accès à l'information pour tous à l'échelle vallée

Résultats attendus :

Meilleure lisibilité de l'offre de services pour les habitants, des outils de communication et d'aide au projet performants à disposition des acteurs du territoire, meilleure interconnaissance des professionnels

Objectif 3.1: Collecter, mutualiser et diffuser l'information sur les services

- 3.1.1 Mieux communiquer sur le rôle social et économique des
- 3.1.2 Améliorer et accompagner l'interconnaissance des différents opérateurs de services
- 3.1.3 Diversifier les modes et lieux de diffusion de l'information sur les services

 Pistes projets : communication particulière pour les saisonniers et leurs employeurs,

 poursuivre et valoriser les actions en cours (SITRA, CLIC, ...), Améliorer les sites internet des

 collectivités (liens vers autres sites)

Objectif 3.2: Rechercher et- promouvoir les bonnes pratiques

- 3.2.1 Assurer une veille élargie et la capitalisation d'expériences
- 3.2.2 Favoriser la reproductibilité des actions

Objectif 3.3: Ouvrir/partager les données

- 3.3.1 Structurer et animer le partage des données à l'échelle du territoire
- 3.3.2 Valoriser les sujets émergents, innovants

 Pistes projets : Permettre aux professionnels de suivre l'évolution des besoins et attentes de la population, observatoire social et territorial départemental (CD/CAF)

Remarque Copil : Importance de l'ouverture et du partage des données

Ce que doit mettre en exergue le Schéma de Services Maurienne et apporter aux porteurs de projets :

- ✓ Bien identifier ce qui se fait déjà :
 - renvoyer vers le bon opérateur ou document de référence
 - Identifier les collectifs existants
- ✓ Identifier les manques éventuels
- ✓ Avoir une dimension territoriale, déterminer les zones prioritaires
- ✓ Donner aux porteurs de projets des critères de choix, des indicateurs de réussite (ex : rayonnement du projet à minima, seuil de population impactée, itinérance du projet...) et des éléments de méthode pour mener son projet à bien
- ✓ Ouverture des données